



Raymond Chabot inc.

Société affiliée de
Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
140, Grande Allée Est
Bureau 200
Québec (QC) G1R 5P7
Tél.: (418) 647-3078
Télec.: (418) 647-9279
www.raymondchabot.com

CANADA
DISTRICT DU QUEBEC
N^o DIVISION : 21-DRUMMONDVILLE
N^o COUR : 405-11-002812-152
N^o DOSSIER : 42-1958490
N^o BUREAU : 134694-002

C O U R S U P É R I E U R E
« En matière de faillite et d'insolvabilité »

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :

CONSTRUCTION DRUMMOND INC.,
corporation légalement constituée ayant son
siège social situé au 1235, rue Edison,
Drummondville (Québec) J2B 0N7

AVIS DE LA PROPOSITION AUX CRÉANCIERS

(article 51 de la Loi)

Avis est donné que Construction Drummond Inc. de Drummondville (Québec) a déposé une proposition entre nos mains le 20 juillet 2015 en vertu de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.

Ci-inclus une copie de la proposition, d'un état succinct de son actif et de son passif ainsi qu'une liste des créanciers visés par la proposition et dont les réclamations se chiffrent à 250 \$ ou plus, une preuve de réclamation, une formule de votation et une copie du rapport du syndic sur la proposition.

Une assemblée générale des créanciers de la débitrice sera tenue au Best Western Plus - Hôtel Universel du 915, rue Hains à Drummondville (Québec), le 13 août 2015 à 13 h 30.

Les créanciers ou toute catégorie de créanciers ayant droit de voter à l'assemblée peuvent, au moyen d'une résolution, accepter la proposition, telle que formulée ou telle que modifiée à l'assemblée. Si la proposition est ainsi acceptée et si elle est approuvée par le Tribunal, elle deviendra obligatoire pour tous les créanciers ou pour la catégorie des créanciers visés.

Les preuves de réclamation, procurations et formules de votation dont l'usage est projeté à l'assemblée doivent être au préalable déposées entre nos mains.

Fait à Québec, ce 27 juillet 2015.

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic

Éric Pronovost, CPA, CA, CIRP,
Responsable désigné



Raymond Chabot Inc.

An affiliate of
Raymond Chabot Grant Thornton
LLP
Suite 200
140 Grande-Allée East
Québec (QC) G1R 5P7
Phone: (418) 647-3078
Fax: (418) 647-9279
www.raymondchabot.com

CANADA
DISTRICT OF QUEBEC
DIVISION NO.: 21-DRUMMONDVILLE
COURT NO. : 405-11-002812-152
FILE NO. : 42-1958490
OFFICE NO. : 134694-002

S U P E R I O R C O U R T
" In Bankruptcy and Insolvency "

IN THE MATTER OF THE PROPOSAL OF:

CONSTRUCTION DRUMMOND INC.

NOTICE OF PROPOSAL TO CREDITORS

(section 51)

Take notice that Construction Drummond Inc. in the City of Drummondville, province of Québec has lodged with us a proposal under the Bankruptcy and Insolvency Act on July 20, 2015.

Copy of the debtor's proposal, a condensed statement of its assets and liabilities, a list of the creditors affected by the proposal and whose claims amount to \$250 or more, a proof of claim, a letter of votation and a copy of the trustee's preliminary report are enclosed herewith.

A general meeting of the creditors of the debtor will be held at Best Western Plus - Hôtel Universel at 915 Hains Street, Drummondville province of Québec, on August 13, 2015 at 1:30 PM.

The creditors or any class of creditors qualified to vote at the meeting may, by resolution, accept the proposal made by the debtor either as made or as modified at the meeting. If so accepted and if approved by the Court, the proposal will bind all creditors or the class or creditors affected.

Proofs of claim, proxies and voting letters intended to be used at the meeting must be lodged with us prior thereto.

DATED AT Québec, July 27, 2015.

RAYMOND CHABOT INC.
Trustee

Éric Pronovost, CPA, CA, CIRP,
Trustee in charge

CANADA
DISTRICT DU QUEBEC
N° DIVISION : 21-DRUMMONDVILLE
N° COUR : 405-11-002812-152
N° DOSSIER : 42-1958490
N° BUREAU : 134694-002

C O U R S U P E R I E U R E
« En matière de faillite et d'insolvabilité »

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE : **CONSTRUCTION DRUMMOND INC.,**
corporation légalement constituée ayant son
siège social au 1235, rue Edison,
Drummondville (Québec) J2B 0N7

La Proposante

-et-

RAYMOND CHABOT INC., (SG0629)
Éric Pronovost, CPA, CA, CIRP,
Responsable désigné

Syndic

PROPOSITION
(article 50 de la Loi)

Nous, Construction Drummond inc., la Proposante nommée ci-dessus, soumettons à nos créanciers, la Proposition suivante en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* :

1. RÈGLEMENT DES CRÉANCIERS GARANTIS

A) Créanciers garantis en vertu d'une ordonnance de la Cour octroyant un financement intérimaire en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* :

Vu les garanties qui leur sont octroyées par l'ordonnance, nous nous engageons à assumer intégralement les sommes dues à ces créanciers ou selon toute entente à intervenir avec ces derniers.

B) Créanciers garantis en vertu d'hypothèques conventionnelles :

Vu les garanties qui leur sont consenties, nous nous engageons à assumer intégralement les sommes dues à ces créanciers ou selon toute entente à intervenir avec ces derniers.

C) Créanciers garantis en vertu de contrats de vente à tempérament :

Vu les garanties qui leur sont consenties, nous nous engageons à assumer intégralement les sommes dues à ces créanciers ou selon toute entente à intervenir avec ces derniers.

D) Créanciers détenant des hypothèques légales du domaine de la construction :

Leurs réclamations de ces créanciers seront réglées selon des ententes à convenir ou, le cas échéant, selon les décisions finales à être rendues par la Cour.

2. RÈGLEMENT DES RÉCLAMATIONS DE LA COURONNE

Les réclamations de Sa Majesté du Chef du Canada ou d'une province qui étaient dues à la date du dépôt de l'avis d'intention, s'il y a lieu, ou au dépôt de la proposition pour les montants de nature à faire l'objet d'une demande aux termes du paragraphe 224 (1.2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* ou de toute disposition législative provinciale identique, pour l'essentiel, aux dispositions de ce paragraphe, seront payées en totalité, à même le montant disponible pour distribution prévu au paragraphe 6, avec les intérêts et pénalités y afférents en vertu des lois, règlements et décrets applicables, dans les six (6) mois suivant l'expiration du délai d'appel du jugement final ratifiant la présente Proposition, mais avant le règlement des créanciers prévu aux paragraphes 4, 5 et 7.

3. RÈGLEMENT DES HONORAIRES

Les honoraires et débours du syndic, ainsi que le paiement des frais accessoires de comptabilité, légaux et autres, découlant de la présente procédure et incluant les frais encourus pour la préparation de ladite Proposition ou de toute proposition amendée s'il en est, ainsi que ceux impayés et encourus durant l'avis d'intention, seront payés, en priorité, en sus des sommes disponibles pour distribution aux créanciers, conformément à l'article 136 (1) b) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Le syndic est autorisé à payer et à prélever ses honoraires et débours dès que les sommes seront disponibles. L'acquittement des comptes d'honoraires par la Proposante tenant lieu d'approbation.

4. RÉCLAMATIONS DES EMPLOYÉS

Les réclamations des employés à titre de salaires impayés, de même que les sommes dues à titre de vacances des employés toujours en fonction auprès de la Proposante, seront acquittées par la Proposante dans le cours normal des opérations. Par contre, les réclamations des employés qui ne sont plus en poste, à la date de la proposition, seront acquittées conformément aux articles 81.3 et 136 (1) (d) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*. Ces réclamations seront acquittées, en priorité, à même les sommes offertes pour distribution aux créanciers.

5. RÈGLEMENT DES RÉCLAMATIONS DE CRÉANCIERS NON GARANTIS AVEC DROIT À UN RANG PRIORITAIRE

Les réclamations de créanciers non garantis avec droit à un rang prioritaire, décrites aux alinéas 136 (1)(a) à 136 (1)(j) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, autres que les honoraires du syndic et les réclamations des employés prévues aux paragraphes 3 et 4, seront payées en entier en priorité sur toutes les réclamations des créanciers non garantis dans les 210 (deux cent dix) jours suivant l'expiration du délai d'appel du jugement final ratifiant la présente Proposition.

6. MONTANT OFFERT POUR DISTRIBUTION

Pour tous les créanciers dont les droits sont restreints par les paragraphes précédents ou qui n'ont pas été mentionnés précédemment, nous offrons de remettre au syndic à la Proposition une somme maximale de 500 000 \$, laquelle représente 80 % des créances totales et dûment produites et reconnues par la Proposante. Cette somme sera versée au syndic, dès la disponibilité des fonds qui proviendront de la réalisation des immeubles, de sommes à recevoir et, le cas échéant, des opérations futures.

7. RÈGLEMENT DES CRÉANCIERS NON GARANTIS

Que toute réclamation de créancier non garanti soit quittancée par le partage au prorata des sommes versées selon le paragraphe 6, déduction faite des sommes distribuées en vertu des paragraphes 2, 4, et 5.

8. QUITTANCE

Conformément à l'article 50 (13) de la Loi, la Proposition constitue une transaction sur toute réclamation contre les administrateurs, actuels et anciens, de la Proposante, qui soit antérieure au dépôt de l'avis d'intention et qui vise les obligations de la Proposante dont ils peuvent être, ès qualités, responsables en droit. Par ailleurs, la proposition, dès son approbation, constituera une quittance en faveur de tout administrateur actuel ou ancien relativement à de telles obligations. Rien aux présentes ne saurait être interprété comme une reconnaissance de responsabilité ou d'obligation de la part des administrateurs.

9. ENGAGEMENTS

Les engagements à l'égard des biens fournis, de services rendus et autres considérations, fournis après la date du dépôt de la Proposition, seront acquittés par la débitrice dans le cours normal des affaires.

10. PERSONNES LIÉES

La Proposante fera en sorte que les personnes qui lui sont liées, aux termes de l'article 4 de la Loi, renoncent à faire valoir quelque réclamation que ce soit payable selon les termes du paragraphe 7 de la Proposition, s'il y a approbation de la Proposition.

11. NOMINATION D'INSPECTEURS

La Proposante accepte la nomination d'au plus cinq (5) inspecteurs à être nommés par les créanciers, lors de l'assemblée générale des créanciers convoquée pour considérer la présente Proposition, et ces inspecteurs auront les pouvoirs prévus à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Les inspecteurs exerceront leurs pouvoirs tant que le syndic n'aura pas émis le certificat d'exécution intégrale de la Proposition, conformément à l'article 65.3 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

12. OPÉRATIONS SOUS-ÉVALUÉES ET TRAITEMENTS PRÉFÉRENTIELS

Le syndic sera investi des pouvoirs prévus aux articles 95 à 101 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.


13. DISTRIBUTION

Raymond Chabot inc. agira comme syndic à la présente Proposition, et toutes les sommes payables en vertu des paragraphes 3 et 6 seront versées intégralement entre ses mains pour être distribuées aux créanciers, conformément aux termes des paragraphes 2, 3, 4, 5 et 7 de la présente Proposition.

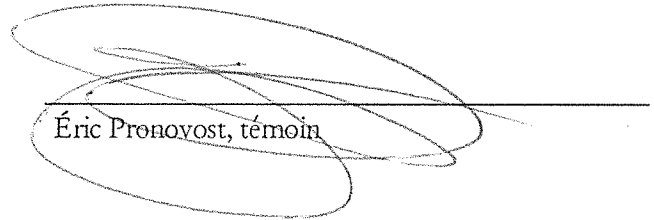
14. DÉROGATION

Toute dérogation de la part de la Proposante, à une ou plusieurs clauses ci-devant mentionnées, sera considérée un défaut en vertu de la présente Proposition.

Daté de Trois-Rivières, le 17 juillet 2015.



Eric Lalonde, président



Eric Pronovost, témoin

District de: Québec
 No. division: 21
 No. cour: 405-11-002812-152
 No. dossier: 42-1958490

FORMULAIRE 78

Bilan (Proposition commerciale)

(paragraphe 50(2) et 62(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la proposition de Construction Drummond Inc. Construction Drummond inc
 corporation légalement constituée ayant son siège social situé au 1235, rue Edison, Drummondville (Québec) J2B
 0N7

Originale

Modifiée

Au Débiteur:

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude ce formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date du dépôt de votre proposition (ou de votre avis d'intention, le cas échéant) le 17^{ième} jour de juillet 2015. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par le Débiteur)		
1.	Créanciers non garantis: voir liste A	\$595,247.68
2.	Créanciers garantis : voir liste B	\$890,418.85
3.	Créanciers privilégiés : voir liste C	\$4,000.00
4.	Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres (voir liste D)	\$90,606.58
	pouvant être réclamées pour une somme de	\$0.00
Total du passif		\$1,580,273.11
Surplus		\$0.00

ACTIF (tel que déclaré et estimé par le Débiteur)		
1.	Inventaire	\$0.00
2.	Aménagements	\$0.00
3.	Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
	Bonnes	\$0.00
	Douteuses	\$765,000.00
	Mauvaises	\$0.00
	Estimation des créances qui peuvent être réalisées	\$765,000.00
4.	Lettres de change, billets à ordre, etc. : voir liste F	\$0.00
5.	Dépôts en Institutions financières	\$0.00
6.	Espèces	\$0.00
7.	Bétail	\$0.00
8.	Machines, outillage et installation	\$0.00
9.	Immeubles et biens réels : voir liste G	\$750,000.00
10.	Ameublement	\$0.00
11.	REER, FERR, Assurances-vie etc	\$0.00
12.	Valeurs mobilières,(actions, obligations, débetures etc.)	\$0.00
13.	Droits en vertu de testaments	\$0.00
14.	Véhicules	\$15,000.00
15.	Autres biens : voir liste H	\$5,000.00
<i>Si le Débiteur est une personne morale, ajoutez:</i>		
	montant du capital souscrit	
	montant du capital payé	
	Solde souscrit et impayé	
	Estimation du solde qui peut être réalisé	
Total de l'actif		\$1,535,000.00
Déficit		\$45,273.11

Je, Éric Lalonde, de Construction Drummond Inc. et Construction Drummond inc de Drummondville dans la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, au meilleur de ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de ses affaires en ce 17^{ième} jour de juillet 2015 et indiquent au complet tous ses biens de quelque nature qu'ils soient, en sa possession et réversibles, tels que définis par l'article 67 de la Loi.

ASSERMENTÉ (ou DÉCLARÉ
 SOLENNELLEMENT)
 devant moi Trois-Rivières, dans la
 province de Québec,
 ce 17^{ième} jour de juillet 2015

Éric Pronovost
 Commissaire à
 l'assermentation
 pour la province
 de Québec

Signature du Débiteur

Date du Rapport: 27/07/2015

Construction Drummond Inc., Construction Drummond inc # BSF
42-1958490 # du Fichier 134694-002

IL - Québec

Crée par: Caroline Fréchette

T	Créancier et Adresse	# ref	Rapport 170	Changement importants	Paielements modifiés	Assemblée demandée	Montant déclaré	Montant soumis	Montant admis	SD
G	9247-4030 Québec inc. 286, rue de Bondville, Lac-Brome, Québec, J0E 1V0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$100,000.00	\$0.00	\$0.00	N
G	9247-4030 Québec inc. 286, rue de Bondville, Lac-Brome, Québec, J0E 1V0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$30,000.00	\$0.00	\$0.00	N
G	Banque Royale du Canada Attn: BankruptcyHighway.com C.P. 57100, Etobicoke, Ontario, M8Y 3Y2, Canada	Grand Cherokee	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$25,411.60	\$0.00	\$0.00	N
G	Caisse Desjardins de Drummondville 50, rue Notre-Dame, Drummondville, Québec, J2C 2K3, Canada	Prêt hypothécaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$177,916.40	\$0.00	\$0.00	N
G	Commission de la construction du Québec 8485, rue Christophe-Colomb, Montréal, Québec, H2M 0A7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$10,793.81	\$10,793.81	\$10,793.81	A
G	Commission scolaire de Sorel-Tracy 41, avenue de l'Hôtel-Dieu, Sorel-Tracy, Québec, J3P 1L1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1.00	\$0.00	\$0.00	N
G	Commission Scolaire Des Chênes 457, St-Edouard, C.P. 846., Drummondville, Québec, J2B 6X1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$241.81	\$0.00	\$0.00	N
G	Daigle Gamache Avocats/ RCGT 1243, rue Hart, Trois-Rivières, Québec, G9A 4S6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$100,000.00	\$0.00	\$0.00	N
G	Investissements TGF inc. 683, Charles-Goulet, Boucherville, Québec, J4B 0A3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$426,478.83	\$0.00	\$0.00	N
G	Pyramides Électriques 3295, Joseph-Simard, Sorel-Tracy, Québec, J3R 0E4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$14,231.40	\$0.00	\$0.00	N
G	Ville de Drummondville 415, rue Lindsay, C.P. 398, Drummondville, Québec, J2B 6W3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$5,343.00	\$0.00	\$0.00	N
G	Ville de Sorel-Tracy 71, rue Charlotte, C.P. 368, Sorel-Tracy, Québec, J3P 7K1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1.00	\$0.00	\$0.00	N
Garanti	Sous compte des créanciers			12		Sous-total	\$890,418.85	\$10,793.81	\$10,793.81	
P	Commission de la construction du Québec 8485, rue Christophe-Colomb, Montréal, Québec, H2M 0A7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$4,000.00	\$4,000.00	\$4,000.00	A
Privilegié	Sous compte des créanciers			1		Sous-total	\$4,000.00	\$4,000.00	\$4,000.00	
N	8211825 Canada inc. 4960, rue Saint-Eusèbe-Lemaire, Drummondville, Québec, J2E 1N8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$804.83	\$0.00	\$0.00	N
N	A25-Le Lien Intelligent C.P. 19600, succursale Terminus, Québec, Québec, G1K 8J6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$773.85	\$0.00	\$0.00	N
N	Agence du revenu du Canada - Trois-Rivières Attn: Centre d'arrivage régional en insolvabilité (CARI) 2250, rue St-Olivier, Trois-Rivières, Québec, G9A 4E9, Canada	DAS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$12,110.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Aménagement AP Prestige inc. 60, rue Bettez, Drummondville, Québec, J2A 2X7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$5,122.14	\$0.00	\$0.00	N
N	André Roberge 560, rue du Bec-du-Canard, Saint-Nicéphore, Québec, J2A 3G1, Canada	Salaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,495.83	\$432.90	\$432.90	A
N	APCHQ 5930, boul. Louis.-H.-Lafontaine, Anjou, Québec, H1M 1S7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$635.81	\$0.00	\$0.00	N
N	Aquifère 4020, boulevard Laurier Est, Saint-Hyacinthe, Québec, J2R 2B8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$17,076.96	\$0.00	\$0.00	N
N	Aspirabec inc. 796, rue Saint-Pierre, Drummondville, Québec, J2C 3X1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$4,000.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Association de la Construction du Québec 2575, rue de l'Industrie, bureau 100, Trois-Rivières, Québec, G8Z 4T1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$172.46	\$0.00	\$0.00	N
N	Assurexperts Dufresne & Associés inc. 228, rue Hériot, suite 202, Drummondville, Québec, J2C 1K1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,375.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Bell Mobilité CP. 11095, Succ. Centre-Ville, Montréal, Québec, H3C 5E7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$416.85	\$0.00	\$0.00	N
N	Bourque Réfrigération inc. 4055, boulevard St-Joseph, Drummondville, Québec, J2B 1T4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$4,024.13	\$0.00	\$0.00	N
N	Brière & Lebeuf Avocats 1084, rue de l'Église, Montréal, Québec, H4G 2N5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$17,228.34	\$0.00	\$0.00	N
N	Caisse Desjardins de Drummondville 50, rue Notre-Dame, Drummondville, Québec, J2C 2K3, Canada	Marge de crédit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$8,540.00	\$0.00	\$0.00	N

Liste des créanciers

Raymond Chabot Inc.

Date du Rapport: 27/07/2015

Construction Drummond Inc., Construction Drummond inc # BSF
42-1958490 # du Fichier 134694-002

IL - Québec

Crée par: Caroline Fréchette

T	Créancier et Adresse	# ref	Rapport 170	Changement importants	Paielements modifiés	Assemblée demandée	Montant déclaré	Montant soumis	Montant admis	SD
N	Céramique Mathieu Lussier 727, rue Pierre-Luc, Wickham, Québec, J0C 1S0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$5,718.31	\$0.00	\$0.00	N
N	Céramique Pelchat Déco inc. 705, rue Saint-Pierre, Drummondville, Québec, J2C 3W6, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$7,000.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Charles-William Mathieu 215, Antonio-Barrette, Drummondville, Québec, J2C 8E7, Canada	Salaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$590.64	\$787.88	\$787.88	A
N	Cogéca Câble Québec S.E.N.C. C.P. 11463, Succursale Centre-Ville, Montréal, Québec, H3C 5M2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$706.82	\$0.00	\$0.00	N
N	Commission de la construction du Québec 8485, rue Christophe-Colomb, Montréal, Québec, H2M 0A7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$30,000.00	\$34,553.21	\$34,553.21	A
N	Cour municipale de Sorel-Tracy 1275, chemin des Patriotes, Sorel-Tracy, Québec, J3P 2N4, Canada	14-02443-1, 14-02444-4, 14-02854-4, 14-02855-6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$5,488.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Couvre-Plancher Chapdelaine inc. 1145, boulevard Lemire, Drummondville, Québec, J2C 7X7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$6,208.41	\$0.00	\$0.00	N
N	CSST - Trois Rivières Attn: Pierre Drapeau 1055, boul. des Forges, bureau 200, Trois-Rivières, Québec, G8Z 4J9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1.00	\$5,257.62	\$5,257.62	A
N	Daniel Bouchard Évaluateur agréé 1755, boulevard Lemire, Drummondville, Québec, J2C 5A5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$400.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Daniel St-Hilaire 746, Chemin St-Hyacinthe, Saint-Eugène-de-Grantham, Québec, J0C 1J0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$4,755.49	\$0.00	\$0.00	N
N	Dany Rosa 990, Allée du Soleil, Drummondville, Québec, J2A 0J5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$15,584.41	\$0.00	\$0.00	N
N	Distribution Acadia 1289, Newton, Boucherville, Québec, J4B 5H2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$5,251.02	\$0.00	\$0.00	N
N	Distribution PM 115, Léopold Lacroix, Beloeil, Québec, J3G 0A8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$86.20	\$0.00	\$0.00	N
N	Docteur de l'Outil inc. 2405, rue Saint-Pierre, Drummondville, Québec, J2C 5A7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$106.20	\$0.00	\$0.00	N
N	DuProprio 8389, avenue Sous-le-Vent, Charny, Québec, G6X 1K7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$954.24	\$0.00	\$0.00	N
N	Ébénisterie David Langlois 2300, rue Bélanger, Saint-Cyrille-de-Wendover, Québec, J1Z 1K3, Canada	2 factures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$38,342.39	\$0.00	\$0.00	N
N	Électricité Élite inc. Attn: David Richard 2145, rue du Faubourg, Drummondville, Québec, J2B 0H7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$8,189.05	\$0.00	\$0.00	N
N	Électro Domotique inc. 1185, Létourneau, Drummondville, Québec, J2C 4V9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,328.24	\$0.00	\$0.00	N
N	Éric Lalonde 1235, rue Edison, Drummondville, Québec, J2B 0N7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$100,000.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Excavation Martin Fournier 1075, du Cantonier, Drummondville, Québec, J2C 8G3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,340.90	\$0.00	\$0.00	N
N	Excavation Tourville inc. 5900, chemin Tourville, Drummondville, Québec, J2A 3Z3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,922.96	\$0.00	\$0.00	N
N	Fernand Letendre (1976) inc. 103, Saint-Denis, Drummondville, Québec, J2B 5T2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$5,146.90	\$0.00	\$0.00	N
N	Finition Expert 10, rue J.B. Saint-Germain, Yamaska, Québec, J0G 1W0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$8,821.25	\$0.00	\$0.00	N
N	Groupe Page Jaune C.P. 11788, Succursale Centre-Ville, Montréal, Québec, H3C 0C2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$9,562.11	\$0.00	\$0.00	N
N	Guay inc. 1160, Bouvier, Québec, Québec, G2K 1L9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,294.74	\$0.00	\$0.00	N
N	Gypse Desing inc. 990, Allée du Soleil, Drummondville, Québec, J2A 0J5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,129.59	\$0.00	\$0.00	N
N	Hydro-Québec Attn: Commercial et Affaires 140, Crémazie Ouest, 1er étage, Montréal, Québec, H2P 1C3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$496.22	\$0.00	\$0.00	N
N	Isolation Drummond 950, Dorion, Drummondville, Québec, J2C 8T2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$6,608.49	\$0.00	\$0.00	N

Liste des créanciers

Raymond Chabot Inc.

Date du Rapport: 27/07/2015

Construction Drummond Inc., Construction Drummond inc # BSF
42-1958490 # du Fichier 134694-002

IL - Québec

Crée par: Caroline Fréchette

T	Créancier et Adresse	# ref	Rapport 170	Changement importants	Paiements modifiés	Assemblée demandée	Montant déclaré	Montant soumis	Montant admis	SD
N	J.P. Rochefort inc. 6169, Principale, Saint-Félix-de-Kingsey, Québec, J0B 2T0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$184.08	\$0.00	\$0.00	N
N	Jardins du Petit Croteau inc. 1289, Chemin des Patriotes, Sorel-Tracy, Québec, J3P 2N4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,482.31	\$0.00	\$0.00	N
N	Jean-Paul Blanchard & Fils 104, Watkins, Saint-Germain-de-Grantham, Québec, J0C 1K0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$5,605.05	\$0.00	\$0.00	N
N	La COOP Sainte-Hélène 655, rue Principale, Sainte-Hélène de Bagot, Québec, J0H 1M0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$24,532.17	\$0.00	\$0.00	N
N	La Garantie Abritat Me Julie Parenteau 5930, Louis-H. La Fontaine, Anjou, Québec, H1M 1S7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$3,161.81	\$3,161.81	\$3,161.81	A
N	La Garantie des bâtiments résidentiels neuf de l'APCHQ Me Julie Parenteau 5930, Louis-H. La Fontaine, Anjou, Québec, H1M 1S7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$3,294.03	\$3,294.03	\$3,294.03	A
N	Laferté Centre de Rénovation 1650, boulevard Lemire, Drummondville, Québec, J2C 5A4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$941.11	\$0.00	\$0.00	N
N	Les Constructions Marc-André Lupien 1260, Mayrand, Drummondville, Québec, J2C 3A9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$17,821.12	\$0.00	\$0.00	N
N	Les Distributions A.S. 500, rue Pétrin, Drummondville, Québec, J2A 1H9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$8,666.80	\$0.00	\$0.00	N
N	Les Portes du Manoir 1250, rue Saint-Jacques, Sorel-Tracy, Québec, J3R 2B4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$5,625.99	\$0.00	\$0.00	N
N	Location Crédit Ford Canada C.P. 4600, succursale Agincourt, Scarborough, Ontario, M1S 5V2, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$4,840.66	\$0.00	\$0.00	N
N	Location R. Morin (1986) inc. 1250, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, Québec, J2C 2E3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,864.50	\$0.00	\$0.00	N
N	Maconnerie Allie inc 805, 7e rang Simpson, Saint-Cyrille-de-Wendover, Québec, J1Z 1N9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$18,079.82	\$0.00	\$0.00	N
N	Marie-France Maher 225, rue Saint-Alphonse, Drummondville, Québec, J2B 6M9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$468.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Médiaweb Québec 365, Saint-Jean, bureau 116, Longueuil, Québec, J4H 2X7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$540.38	\$0.00	\$0.00	N
N	Mikael Paquette 1528, rue Vénus, Sherbrooke, Québec, J1E 1B8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$574.88	\$0.00	\$0.00	N
N	Ministère du Revenu du Québec - Québec Attn: Dir. régionale de la Capitale-Nationale 1265, boul. Charest Ouest Secteur C65-6I, Québec, Québec, G1N 4V5, Canada	DAS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Multi-Arts Labrecque 980, boulevard Saint-Charles, Drummondville, Québec, J2C 1B1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,247.77	\$0.00	\$0.00	N
N	Patrick Drolet 3275, rue Fradet, Drummondville, Québec, J2B 8E8, Canada	Salaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,161.11	\$857.15	\$857.15	A
N	Pélomix inc. 1102, rang St-Georges, Saint-Simon, Québec, J0H 1Y0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$3,092.83	\$0.00	\$0.00	N
N	Pétrolière Impériale C.P. 1700, Don Mills, Ontario, M3C 4J4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$2,706.19	\$0.00	\$0.00	N
N	Pierrette Camirand 1798, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, Québec, J2B 0B1, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$260.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Plomberie DM inc. 56, Montmigny, Drummondville, Québec, J2A 3S3, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$4,739.21	\$0.00	\$0.00	N
N	Plomberie Houle-Cayer-Beaulac 306, rue Hériot, Drummondville, Québec, J2B 1A7, Canada	Contestée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$12,289.90	\$0.00	\$0.00	N
N	Plomberie RFB inc. Me Serge Mercier 53, Georges, Sorel-Tracy, Québec, J3P 1B9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$0.00	\$0.00	\$0.00	N
N	Promutuel Drummond 1500, boulevard Lemire, Drummondville, Québec, J2C 5A4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$4,421.34	\$0.00	\$0.00	N
N	Pronet Drummond 845, Sainte-Pauline, Drummondville, Québec, J2B 4X5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$761.71	\$0.00	\$0.00	N
N	Réfrigération Pôle-Nord Ltée 1050, boulevard St-Joseph Ouest, Drummondville, Québec, J2E 1N9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$4,001.41	\$0.00	\$0.00	N

Liste des créanciers

Raymond Chabot Inc.

Date du Rapport: 27/07/2015

Construction Drummond Inc., Construction Drummond inc # BSF
42-1958490 # du Fichier 134694-002

IL - Québec

Crée par: Caroline Fréchette

T	Créancier et Adresse	# ref	Rapport 170	Changement importants	Paiements modifiés	Assemblée demandée	Montant déclaré	Montant soumis	Montant admis	SD
N	Revêtement Louyse inc. 525, boulevard St-Joseph Ouest, Drummondville, Québec, J2E 1K8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1,968.12	\$0.00	\$0.00	N
N	Roger P. Ross & Fils inc. 966, rang de l'Église, Saint-Eugène-de-Grantham, Québec, J0C 1J0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$50,368.37	\$0.00	\$0.00	N
N	Services Thermosun 2010 inc. 1280, rue Cormier, Drummondville, Québec, J2C 7M8, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$25,984.35	\$0.00	\$0.00	N
N	SM Canada 430, boulevard Vachon Sud, Sainte-Marie, Québec, G6E 1X9, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$155.19	\$0.00	\$0.00	N
N	Société Sylvicole Arthabaska-Drummond inc. 1000, rue Champoux, Saint-Albert, Québec, J0A 1E0, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$774.19	\$0.00	\$0.00	N
N	Telus Mobility Attn: Settlement Desk 4 - 4519 Canada Way, Burnaby, Colombie-Britannique, V5G 4S4, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$3,752.50	\$0.00	\$0.00	N
N	Visa - Desjardins 425, av. Viger Ouest, Montréal, Québec, H2Z 1W5, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$31,070.00	\$0.00	\$0.00	N
Non-garanti		Sous compte des créanciers		77		Sous-total	\$595,247.68	\$48,344.60	\$48,344.60	
É	Crochetière, Pétrin Avocats S.E.N.C.R.L. 5800, Louis-H.-Lafontaine, 2e étage, Montréal, Québec, H1M 1S7, Canada		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$77,072.97	\$0.00	\$0.00	N
É	Gerardo de la Cruz Polo 112, rue Cockburn, Drummondville, Québec, J2C 4K9, Canada	Salaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$13,532.61	\$24,380.28	\$24,380.28	A
É	Patrick Beaudry & Kaly Larose 1355, rue Ben, Drummondville, Québec, J2B 0B1, Canada	405-22-004295-148	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	\$1.00	\$0.00	\$0.00	N
Éventuel		Sous compte des créanciers		3		Sous-total	\$90,606.58	\$24,380.28	\$24,380.28	
		Compte total de tous les créanciers		93		Grand Total	\$1,580,273.11	\$87,518.69	\$87,518.69	



Raymond Chabot inc.

Société affiliée de
Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
1610, rue Bellefeuille
Bureau 400
Trois-Rivières (QC) G9A 6H7
Tél.: (819) 693-2687
Télec.: (819) 693-9344
www.raymondchabot.com

CANADA
DISTRICT DU QUEBEC
N° DIVISION : 21-DRUMMONDVILLE
N° COUR : 405-11-002812-152
N° DOSSIER : 42-1958490
N° BUREAU : 134694-002

COUR SUPERIEURE
« En matière de faillite et d'insolvabilité »

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE : **CONSTRUCTION DRUMMOND
INC.**

La Partie proposante

-et-

RAYMOND CHABOT INC., (SG0629)
Éric Pronovost, CPA, CA, CIRP,
Responsable désigné

Syndic

**RAPPORT DU SYNDIC DÉSIGNÉ SUR L'ÉTAT DES AFFAIRES
ET DES FINANCES DE LA PARTIE PROPOSANTE**
(articles 50 (10) et 50 (5) de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité)

PRÉAMBULE

La *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* ordonne au syndic de surveiller les affaires et finances de la Partie proposante, depuis le dépôt de la proposition jusqu'à son approbation par le tribunal. De plus, le syndic doit faire, relativement aux affaires et aux biens, une évaluation et une investigation qui lui permettent d'estimer, avec un degré suffisant d'exactitude, la situation financière de la Partie proposante et la cause de ses difficultés financières, et d'en faire rapport aux créanciers.

À cet effet, veuillez prendre connaissance du présent rapport qui traite de l'état des affaires et finances de la Partie proposante et résume la proposition faite aux créanciers.

Fait à Trois-Rivières, le 23 juillet 2015

RAYMOND CHABOT INC.

Syndic

Éric Pronovost, CPA, CA, CIRP
Responsable désigné

1. HISTORIQUE ET CAUSES DES DIFFICULTÉS

Depuis ses débuts en avril 2009, la Partie proposante (ci-après « la corporation » ou « CDI ») œuvre à titre d'entrepreneur général en construction résidentielle.

Son unique actionnaire et administrateur est monsieur Éric Lalonde (ci-après : « le dirigeant »). Celui-ci, préalablement à son lancement en affaires, travaillait dans le même domaine à titre de salarié pour un entrepreneur en construction résidentielle indépendant.

Le dirigeant a orienté le développement des affaires de CDI dans le créneau de la construction de résidences haut de gamme.

Selon celui-ci, ce créneau permet de réaliser une marge de profit plus élevée, tout en construisant un nombre limité d'unités.

Au cours de l'année 2013, le dirigeant a éprouvé des difficultés personnelles, notamment à la suite d'une séparation conflictuelle. Selon lui, les préjudices subis ont eu diverses répercussions sur les liquidités de la corporation dont l'analyse reste à parfaire. Ce litige a également eu pour effet de soustraire le dirigeant à l'administration de son entreprise.

À cette même époque, de nombreux litiges sont apparus quant à la perception de sommes à recevoir. CDI s'est retrouvée sous une avalanche de procédures judiciaires.

Il appert que des clients refusent d'acquitter le solde impayé en raison de travaux additionnels comportant des déficiences. Il s'agit de travaux qui ont été requis directement par ceux-ci auprès de sous-traitants lors des travaux initiaux.

La corporation a donc consacré une large partie de ses liquidités en défense et elle a investi temps et énergie en diverses tentatives de recouvrement par de nombreuses séances de négociation.

Dans un tout autre registre, la corporation a acquis, en mars 2014, un lotissement d'un promoteur en proie à des difficultés financières, afin d'y terminer la construction d'un complexe résidentiel en copropriété (condominiums).

Selon le dirigeant de CDI, le promoteur à l'origine dudit projet a débuté la construction de ce complexe en mai 2013.

Dans les semaines qui ont suivi l'acquisition du complexe par CDI, celle-ci a fait face à une multitude de publications d'hypothèques légales du domaine de la construction. Ces publications totalisent environ 205 000 \$.

Selon le dirigeant, il appert que bon nombre de ces inscriptions au registre foncier sont liées à d'autres projets domiciliaires initiés par le promoteur d'origine. Ledit promoteur a fait cession de ses biens quelque temps après la transaction datant d'avril 2014.

Conséquemment, CDI a dû entreprendre plusieurs démarches en contestation de publication de créances hypothécaires du domaine de la construction.

Des démarches visant l'obtention de règlements n'ont donné à ce jour que des résultats mitigés.

À ce jour, le dirigeant estime que la clarification des titres dans ce projet domiciliaire nécessitera plusieurs mois.

Selon le dirigeant, bien que faisant l'objet de contestations, la corporation est en droit de percevoir des comptes clients d'un montant avoisinant 560 000 \$ en sus des sommes d'environ 205 000 \$ détenues par le notaire ayant instrumenté la transaction. Toujours selon lui, les actifs immobiliers se chiffrent à environ 770 000 \$ (nous référons le lecteur au tableau de la section 7).

La corporation fait face à des créances non garanties de l'ordre de 690 000 \$ et à des créances garanties d'environ 775 000 \$, en sus des hypothèques légales du domaine de la construction, du financement intérimaire et de la charge d'administration.

En fonction des divers recours entamés contre la corporation, à l'incertitude face aux délais de recouvrement des comptes clients et de son incapacité à faire face aux réclamations lui ayant été formulées, CDI a déposé, le 6 février dernier, un avis d'intention de faire une proposition à ses créanciers.

Face à cette situation, le dirigeant avait préalablement au dépôt de l'avis d'intention de faire une proposition négocié auprès d'un bailleur de fonds des avances qui auraient permis de redémarrer les opérations puisque celles-ci étaient suspendues depuis décembre 2014.

Toutefois, au dépôt de l'avis d'intention de faire une proposition, la situation financière de CDI avait changé suffisamment pour rendre invalide ladite entente de financement.

Le dirigeant a poursuivi ses discussions avec le bailleur de fonds pressenti et a soumis à la cour une requête pour l'approbation d'un financement intérimaire assorti d'une charge prioritaire et pour l'obtention d'une charge d'administration tel que prescrit par la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* afin de pallier aux pressions financières auxquelles la corporation fait face.

Le 25 mars 2015, le tribunal a accueilli ladite requête permettant, à certaines conditions, le financement intérimaire au montant de 150 000 \$ et une charge prioritaire d'administration de 100 000 \$.

En résumé, la cour permet que le financement intérimaire versé et utilisé par CDI soit limité à 30 000 \$ sans qu'elle obtienne le renouvellement de l'ensemble de ses droits ou licences de la RBQ. Le reliquat de 120 000 \$, quant à lui, est assujéti à l'obtention du renouvellement des licences 1.1.1 et 1.1.2 de la RBQ.

À ce jour, CDI est toujours dans l'attente du renouvellement de ses licences 1.1.1 et 1.1.2.

CDI a requis et obtenu de la cour trois prorogations de délai lui accordant jusqu'au 22 avril 2015, au 5 juin 2015 et finalement au 20 juillet 2015 pour le dépôt de sa proposition.

Le 20 juillet 2015, CDI a déposé auprès du séquestre officiel une proposition conformément à la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

2. SITUATION FINANCIÈRE

Nous avons reproduit ci-dessous, les états financiers sommaires pour les exercices financiers se terminant les 31 décembre 2014, 2013, 2012 ainsi que le 31 décembre 2011.

Les données financières au 31 décembre 2014 et 2013 proviennent des états financiers internes de CDI qui n'ont pas fait l'objet d'une mission d'examen à l'instar des années précédentes. Il est possible que les données financières des années 2014 et 2013 comportent des inexactitudes importantes.

Nous n'avons pas effectué de procédures d'audit sur ces états financiers et nous n'émettons pas d'opinion sur ceux-ci. Notre travail a consisté uniquement à fournir des services de reproduction.

2.1 Bilan

Le sommaire du bilan est le suivant :

(en milliers de \$ - non audité)	2014	2013	2012	2011
Actif				
Court terme				
Encaisse	-	-	-	121
Avances des particuliers	145	145	122	-
Débiteurs	1 405	502	422	17
Stocks (incluant la maison modèle)	161	167	187	76
Impôts	-	-	-	8
Avances à l'administrateur	62	59	50	25
Frais payés d'avance	27	2	2	7
Travaux en cours	-	-	12	289
	1 801	876	797	543
Immobilisations	47	46	68	99
	1 848	923	865	642
Passif				
Court terme				
Emprunt et découvert bancaire	279	154	21	-
Créditeurs	687	477	422	295
Impôts	19	10	20	-
Contrat location-acquisition	4	-	8	8
Portion court terme de la dette à long terme	-	-	10	10
Impôts futurs	-	-	6	-
	990	641	487	313
Dette à long terme	499	174	154	220
	1 490	815	640	533
Capitaux propres				
Capital-actions ¹	20	20	20	20
Bénéfices non répartis ²	338	87	205	89
	358	107	225	109
	1 848	923	865	642

Notes :

1. Catégories "A" et "B"

2. Nets des dividendes versés soit: 25 000 \$ en 2012 et 50 000 \$ en 2013

Cette analyse ne permet pas de dégager quelque conclusion particulière. Toutefois, les précisions suivantes peuvent aider le lecteur :

- La rubrique *Débiteurs* pour l'exercice 2014 est essentiellement composée des éléments suivants :
 - Comptes clients – construction unifamiliale : 415 000 \$
 - Comptes clients bruts – condominiums Sorel : 415 000 \$
 - Promesses d'achat – condominiums Sorel : 430 000 \$
- La totalité des liquidités de CDI est immobilisée principalement par des litiges, ce qui réduit sa capacité à relancer ses opérations.

2.2 Le sommaire des résultats au 31 décembre est le suivant :

(en milliers de \$ - non audité)	2014	2013	2012	2011
Ventes	1 174	650	1 579	1 944
Coût des ventes	595	613	1 187	1 865
Bénéfice brut	580	37	392	79
Frais d'exploitation				
Frais d'administration	306	70	157	48
Frais financiers	23	27	26	2
Amortissement		23	31	21
	329	120	213	71
Impôts	-	-	-	-
Exigibles	-	(10)	32	2
Futurs	-	(6)	6	-
		(17)	38	2
	329	104	251	74
Bénéfice (perte) net	251	(67)	141	5

Cette analyse ne permet pas de dégager quelque conclusion particulière.

3. SÉQUESTRE INTÉRIMAIRE

À la demande de la Partie proposante, une requête a été déposée à la cour, le 28 mai 2015, afin de nommer Raymond Chabot inc. séquestre intérimaire avec le pouvoir spécifique de vendre les unités de condominium situés à Sorel et de transiger sur les créances garanties afférentes.

En fonction des disponibilités du tribunal, l'audition de cette requête a été reportée à une date à être précisée au courant du mois d'août 2015 afin de permettre le transfert du dossier au Palais de justice de Montréal.

4. RELATIONS D'AFFAIRES ANTÉRIEURES AVEC LA PARTIE PROPOSANTE

Avant le dépôt de la présente procédure, Raymond Chabot inc. n'avait fourni aucun service à la Partie proposante, de nature à se placer dans une position potentielle de conflit d'intérêts.

5. ASSEMBLÉES INFORMELLES AVEC LES PRINCIPAUX CRÉANCIERS

Depuis le dépôt de la présente procédure, la Partie proposante a rencontré certains de ses créanciers tels que Investissements TGF inc, Structures Laferté inc et Les Constructions Marc-André Lupien inc. afin de leur présenter les différentes solutions à la présente restructuration financière.

6. SOMMAIRE DE LA PROPOSITION

La présente section résume la proposition.

En cas de divergence, le texte de cette dernière doit prévaloir sur le présent sommaire.

Créanciers garantis

La proposition prévoit le paiement des créanciers garantis, en conformité avec les contrats actuels ou selon les ententes intervenues ou à intervenir avec chacun ou selon la loi ou selon les ordonnances que pourra rendre la cour.

Réclamation des employés

La proposition prévoit le paiement des sommes dues aux employés dans le cours normal des affaires.

Autres réclamations

La Partie proposante paiera au syndic, une somme maximale de 500 000 \$, laquelle représente 80 % des créances totales dûment produites et reconnues par la Proposante. Cette somme sera versée au syndic, dès la disponibilité des fonds qui proviendront de la réalisation des immeubles, de sommes à recevoir et, le cas échéant, des opérations futures pour acquitter les :

- réclamations de la Couronne;
- réclamations privilégiées ;
- réclamations non garanties au prorata.

7. IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES ÉLÉMENTS D'ACTIF DANS UN CONTEXTE DE FAILLITE

Nous vous présentons le bilan non audité de l'entreprise au 17 juillet 2015, préparé par la direction. La valeur estimative de réalisation de l'actif est établie selon des critères fondés sur l'expérience et les considérations suivantes:

- En situation de faillite, nous estimons, en fonction de notre expérience, que la perception des comptes clients de toute nature sera inférieure à la valeur déclarée par la direction ou figurant aux registres de CDI ;
- Les immobilisations de type « résidentiel » ont été valorisées en contexte de liquidation à une valeur avoisinant 70% de celles anticipées par la direction. Ceci est en lien avec les modalités de l'un des créanciers voulant « mettre à prix » la maison modèle;
- La validité et l'opposabilité des différentes sûretés sont à obtenir.

Description des éléments d'actif	Valeur au bilan statutaire (milliers \$)	Valeur estimative de réalisation (milliers \$)	CRÉANCIERS GARANTIS		Excédent estimatif dans un contexte de réalisation (milliers \$)
			Montant (milliers \$)	Nom et nature	
Matériel roulant	15	5	26	Banque Royale du Canada: C.V.T.	-
Mobilier et équipement de bureau	5	1	-		
Comptes clients	560	230	130	9247 4030 Québec inc, Daigle Gamache et Raymond Chabot inc. : Ordonnance fin. intérimaire	101
Sommes en fiducies auprès du notaire instrumentant	205	205	205	Lot d'hypothèques légales de la construction	-
Unités de condominium (Sorel)	430	300	431	Investissements TGF inc. : hyp. immobilière	-
Terrain vacant (Sorel)	125	125	138	Investissements TGF inc. : hyp. Immobilière	-
Maison modèle (Drummondville)	195	140	178	Caisse Desjardins Drummondville: hyp. immobilière	-
	<u>1 535</u>	<u>1 006</u>	<u>1 108</u>		<u>101</u>
CRÉANCES NON GARANTIES AVEC DROIT À UN RANG PRIORITAIRE :					
Créances gouvernementales relatives aux DAS impayées					12
Créances relatives aux salaires non payés					18
Créances relatives aux régimes de pension prescrits					ind.
FRAIS D'ADMINISTRATION STATUTAIRE ET DE RÉALISATION					75
SURPLUS À LA FAILLITE					-
POURCENTAGE ESTIMATIF DE RÉALISATION POUR LES CRÉANCIERS NON GARANTIS					<u>0%</u>

Notes :

1 : Ces actifs peuvent être assujettis à l'ordonnance de financement intérimaire.

2 : Soldes conciliés par la direction de CDI.

3 : Grevés des hypothèques légales de la construction et de celle d'Investissements TGF inc.

8. RÉCLAMATION DES CRÉANCIERS

La liste des créanciers déclarés par la direction de la Partie proposante peut être résumée ainsi. À ce jour, le syndic n'a pas reçu de preuves de réclamation lui permettant d'infirmer les renseignements fournis.

	Montant déclaré (milliers \$)
Créanciers non garantis	
Réclamations en vertu de 60(1.1) LFI	12
Créanciers non garantis avec droit à un rang prioritaire	4
Créanciers non garantis	483
Créanciers liés	100
Réclamations éventuelles non liquidées	90
Total	689

9. CONDUITE DE LA PARTIE PROPOSANTE

9.1 Enquête comptable

L'étude des opérations sous-évaluées et traitements préférentiels n'a permis d'identifier aucun événement litigieux.

9.2 États des projections sur l'évolution de l'encaisse et suivi des opérations

Depuis le dépôt de l'avis d'intention, le syndic a exercé son pouvoir de surveillance des affaires et des finances de la Partie proposante, conformément à l'article 50.4 (7) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Les opérations n'ont pu avoir lieu comme il était prévu aux prévisions budgétaires puisque CDI n'a pas obtenu de la RBQ le renouvellement de l'ensemble des licences requises. Par conséquent les opérations anticipées ont été reportées à une date indéterminée.

Les variations de l'encaisse, pour la période du 6 février 2015 au 30 juin 2015, se résument ainsi :

	Réel	Budget	Écart
Encaissements			
Ventes	-	600 000	(600 000)
Financement intérimaire	17 659	150 000	(132 341)
Apport de l'actionnaire	6 000	10 000	(4 000)
	<u>23 659</u>	<u>760 000</u>	<u>(736 341)</u>
Décaissements			
Salaires et charges sociales	620	20 700	20 080
Achat de matières premières	10 000	310 000	300 000
Main-d'oeuvre directe	6 835	83 000	76 165
Frais généraux, frais de vente et d'administration	4 425	29 650	25 225
Sous-traitant	-	190 000	190 000
Matériel roulant	1 179	24 000	22 821
Hypothèque	-	9 000	9 000
Honoraires de restructuration	-	45 000	45 000
	<u>23 059</u>	<u>711 350</u>	<u>688 291</u>
Augmentation (diminution) prévisionnelle de l'encaisse	600	48 650	(48 050)
Encaisse au début	-	-	-
Encaisse à la fin	<u>600</u>	<u>48 650</u>	<u>(48 050)</u>

10. ÉTAT DE LA RÉALISATION ESTIMÉE

Selon les informations contenues au bilan statutaire de la Partie proposante, le dividende estimatif aux créanciers non garantis serait le suivant :

	(milliers \$)
Montant estimatif forfaitaire (en fonction de l'estimation de la direction en ce qui concerne le solde des créances admissibles et valorisées à 80 %)	<u>402</u>
Moins :	
Réclamations de la Couronne	12
Réclamations privilégiées	<u>4</u>
Montant disponible pour les créanciers non garantis	<u>386</u>
Selon le bilan statutaire, les créances ordinaires (excluant les réclamations éventuelles non liquidées et celles relatives aux personnes liées) s'élèvent à	<u>483</u>
Dividende estimatif	<u>80%</u>

La proposition prévoit un dividende représentant 80% des créances non garanties, mais comportant un plafond de 500 000 \$.

11. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Considérant le pourcentage élevé du dividende offert par cette proposition comparativement à un dividende qui serait nul dans un contexte de faillite, nous considérons que la proposition est avantageuse pour l'ensemble des créanciers et recommandons donc son acceptation.

12. MARCHE À SUIVRE POUR LE VOTE SUR LA PROPOSITION

Vous trouverez sous pli un formulaire de preuve de réclamation ainsi qu'un formulaire de vote. Tous les créanciers doivent remplir ce formulaire de preuve de réclamation et joindre leur relevé de compte ou une copie des factures. Les créanciers qui ne prévoient pas assister ou être présents à l'assemblée du 13 août 2015, peuvent également remplir et soumettre le formulaire de vote ci-joint indiquant leur position, en faveur ou contre l'acceptation de la proposition.

Nous rappelons aux créanciers que pour voter sur la proposition, ils doivent déposer leur preuve de réclamation auprès du syndic avant le début de l'assemblée du 13 août 2015. Pour être acceptée, la proposition devra être approuvée par une majorité en nombre et une majorité des deux tiers (2/3) en valeur des créanciers de chaque catégorie, qui votent en personne ou par procuration à l'assemblée, ou par télécopieur au 418-647-9279, ou par courriel à reclamationEst@rcgt.com.



AVIS À TOUS LES CRÉANCIERS/NOTICE TO CREDITORS

ENVOI DE PREUVE DE RÉCLAMATION/TRANSMISSION OF PROOF OF CLAIM

Nous vous informons que nous avons restructuré le traitement de nos preuves de réclamation. Nous vous encourageons à nous transmettre votre preuve de réclamation **par courriel ou par télécopieur** à l'adresse ci-dessous.

Please be advised that we are restructuring the management of our proofs of claim. We strongly encourage you to send your proof of claim **by email or by fax** to the following address.

Centrale/ Hub	Adresse/Address	No. de téléphone/ Phone no.	No. de télécopieur/ Fax no.	Adresse électronique/ Email
Commercial est/ East commercial	140, Grande Allée Est, bureau 200, QC, G1R 5P7	418-647-3078	581-318-2892	reclamationEst@rcgt.com

Merci,

Thank you,

RAYMOND CHABOT INC.
Syndic/Trustee

FORMULE DE VOTATION
(alinéas 51(1)f) de la Loi

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE : CONSTRUCTION DRUMMOND INC.

Je (*ou* Nous), _____ (*nom du créancier*), de _____ (*nom de la ville ou village*), créancier dans l'affaire susmentionnée à l'égard de la somme de \$ _____ demande au syndic agissant relativement à la proposition de Construction Drummond Inc., personne insolvable, de consigner mon (*ou* notre) vote _____ (**en faveur de** *ou* **contre**) l'acceptation de la proposition, faite le 20 juillet 2015

Fait à _____, le _____ de _____.

Témoin

Créancier individuel

Nom du créancier qui est une personne morale

Par : _____

Témoin

Nom et titre du signataire autorisé

VOTING LETTER
(paragraphs 51(1)f) of the Act

IN THE MATTER OF THE PROPOSAL OF: CONSTRUCTION DRUMMOND INC.

I (*or* We), _____ (*name of creditor*), of _____ (*name of city, town or village*), a creditor in the above matter for the sum of \$ _____ hereby request the trustee acting with respect to the proposal of Construction Drummond Inc., an insolvent person, to record my (*or* our) vote _____ (**for** *or* **against**) the acceptance of the proposal, made on the July 20, 2015.

Dated at _____ this _____ of _____.

Witness

Individual Creditor

Name of Corporate Creditor

Per: _____

Witness

Name and Title of Signing Officer



Dossier n° : 134694-002
 Entré le :
 Garanti :
 Privilégié :
 Ordinaire :

PREUVE DE RÉCLAMATION

(Article 50.1, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 81.5, 81.6, 102(2), 124(2), 128(1) et alinéas 51(1)e) et 66.14b) de la Loi

Expédiez tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

Numéro civique	Rue	
Ville	Province	Code postal

Dans l'affaire de l'avis d'intention de faire une proposition ou de la proposition de :

Construction Drummond Inc. *(nom de la partie débitrice)* de
 Drummondville QC *(ville et province)* et de la réclamation de _____, créancier.

Je, soussigné, _____ *(nom du créancier ou du représentant du créancier)*, dc,
 _____ *(ville et province)*, certifie ce qui suit :

- Je suis le créancier de la partie débitrice susnommée *(ou je suis)* _____ *(nom du créancier ou de son représentant)*,
(précisez le poste ou la fonction) de _____ *(nom du créancier ou de son représentant).*
- Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.
- La partie débitrice était, à la date du dépôt de l'avis d'intention de faire une proposition ou de la proposition, soit le **6 février 2015**, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de _____ \$, comme l'indique l'état de compte *(ou l'affidavit)* ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle la partie débitrice a droit. ***(L'ÉTAT DE COMPTE OU L'AFFIDAVIT ANNEXÉ DOIT FAIRE MENTION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES OU DE TOUTE AUTRE PREUVE À L'APPUI DE LA RÉCLAMATION.)***
- (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises.)***

- A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$**
(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir de la partie débitrice à titre de garantie et :
(Cochez ce qui s'applique.)

- pour le montant de _____ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire;
 pour le montant de _____ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi.
(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.)

- B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE _____ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE _____ \$

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs de la partie débitrice à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à _____ \$, et dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)

D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de _____ \$.
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison.)

E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de _____ \$.

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de _____ \$.

F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de _____ \$.

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de _____ \$.

G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE _____ \$

(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE _____ \$

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

5. Autant que je sache, je suis lié (ou le créancier susnommé est lié) (ou je ne suis pas lié ou le créancier susnommé n'est pas lié) à la partie débitrice selon l'article 4 de la Loi et, j'ai (ou le créancier susnommé a) (ou je n'ai pas ou le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec la partie débitrice.

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus de la partie débitrice, les crédits que j'ai attribués à celle-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et la partie débitrice sont des « personnes liées » au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie au paragraphe 2(1) de la Loi : *(Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)*

7. ***(Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)***

Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la LFI, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.

Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Daté le _____, à _____

Témoïn

Créancier

Numéro de téléphone : _____

Numéro de télécopieur : _____

Adresse électronique : _____

REMARQUES :

Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

Lorsqu'une copie du présent formulaire est envoyée par voie électronique, par des moyens tels que le courriel, le nom et les coordonnées de l'expéditeur, comme indiqués sur le Formulaire 1.1, doivent figurer à la fin du document.

AVERTISSEMENTS :

Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie. Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.



Raymond Chabot inc.

Affiliated Company of
Raymond Chabot Grant Thornton
 General Partnership
 Suite 200
 140 Grande-Allée East
 Québec (QC) G1R 5P7
 Phone: (418) 647-3078
 Fax: (418) 647-9279
 www.raymondchabot.com

Office no: 134694-002
 Entered :
 Secured:
 Preferred:
 Ordinary:

PROOF OF CLAIM

(Section 50.1, Subsections 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 81.5, 81.6, 102(2), 124(2), 128(1), and Paragraphs 51(1)(e) and 66.14(b) of the Act)

All notices or correspondence regarding this claim must be forwarded to the following address:

Civic number	Street	
City	Province	Postal code

In the matter of the notice of intention to file a proposal or proposal of:

Construction Drummond Inc. *(Name of debtor party)* of
 Drummondville QC *(city and province)* and the claim of _____, creditor.

I, _____ *(name of creditor or representative of the creditor)*, of,
 _____ *(city and province)*, do hereby certify:

- That I am a creditor of the above-named debtor party (or that I am) _____ *(state position or title)* of _____ *(name of creditor or representative of the creditor)*.
- That I have knowledge of all of the circumstances connected with the claim referred to below.
- That the debtor party was, at the date of the notice of intention to file a proposal or proposal namely the **February 6, 2015** and still is, indebted to the creditor in the sum of \$ _____, as specified in the statement of account (or affidavit) attached and marked Schedule "A", after deducting any counterclaims to which the debtor party is entitled. **(THE ATTACHED STATEMENT OF ACCOUNT, OR AFFIDAVIT MUST SPECIFY THE VOUCHERS OR OTHER EVIDENCE IN SUPPORT OF THE CLAIM.)**
- (Check and complete appropriate category.)**

- A. UNSECURED CLAIM OF \$ _____**
(other than as a customer contemplated by Section 262 of the Act)

That in respect of this debt, I do not hold any assets of the debtor party as security and
(Check appropriate description.)

- Regarding the amount of \$ _____, I do not claim a right to a priority.
 Regarding the amount of \$ _____, I claim a right to a priority under section 136 of the Act.
(Set out on an attached sheet details to support priority claim.)

- B. CLAIM OF LESSOR FOR DISCLAIMER OF A LEASE \$ _____**

That I hereby make a claim under subsection 65.2(4) of the Act, particulars of which are as follows:
(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

C. SECURED CLAIM OF \$ _____

That in respect of this debt, I hold assets of the debtor party valued at \$ _____ as security, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the security, including the date on which the security was given and the value at which you assess the security, and attach a copy of the security documents.)

D. CLAIM BY FARMER, FISHERMAN OF AQUACULTURIST OF \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 81.2(1) of the Act for the unpaid amount of \$ _____.

(Attach a copy of sales agreement and delivery receipts.)

E. CLAIM BY WAGE EARNER OF \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 81.3(8) of the Act in the amount of \$ _____.

That I hereby make a claim under subsection 81.4(8) of the Act in the amount of \$ _____.

F. CLAIM BY EMPLOYEE FOR UNPAID AMOUNT REGARDING PENSION PLAN OF \$ _____

That I hereby make a claim under subsection 81.5 of the Act in the amount of \$ _____.

That I hereby make a claim under subsection 81.6 of the Act in the amount of \$ _____.

G. CLAIM AGAINST DIRECTOR \$ _____

(To be completed when a proposal provides for the compromise of claims against directors.)

That I hereby make a claim under subsection 50(13) of the Act, particulars of which are as follows:

(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

H. CLAIM OF A CUSTOMER OF A BANKRUPT SECURITIES FIRM \$ _____

That I hereby make a claim as a customer for net equity as contemplated by section 262 of the Act, particulars of which are as follows :

(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)

5. That, to the best of my knowledge, I am (or the above-named creditor is) (or am not or is not) related to the debtor party within the meaning of section 4 of the Act, and have (or has) (or have not or has not) dealt with the debtor party in a non arm's length manner.

6. That the following are the payments that I have received from, the credits that I have allowed to, and the transfers at undervalue within the meaning of subsection 2(1) of the Act that I have been privy to or a party to with the debtor party within the three months (or, if the creditor and the debtor party are related within the meaning of section 4 of the Act, or were not dealing with each other at arm's length, within the 12 months) immediately before the date of the initial bankruptcy event within the meaning of subsection 2(1) of the Act: *(Provide details of payments, credits and transfers at undervalue.)*

7. *(Applicable only in the case of the bankruptcy of an individual.)*

Whenever the trustee reviews the financial situation of a bankrupt to redetermine whether or not the bankrupt is required to make payments under section 68 of the Act, I request to be informed, pursuant to paragraph 68(4) of the Act, of the new fixed amount or of the fact that there is no longer surplus income.

I request that a copy of the report filed by the trustee regarding the bankrupt's application for discharge pursuant to subsection 170(1) of the Act be sent to the above address.

Dated at _____ this _____ day of _____

Witness

Creditor

Telephone No.: _____

Fax No.: _____

Email address: _____

NOTES: If an affidavit is attached, it must have been made before a person qualified to take affidavits.

If a copy of this form is sent electronically by means such as email, the name and contact information of the sender, prescribed in Form 1.1, must be added at the end of the document.

WARNINGS: A trustee may, pursuant to subsection 128(3) of the Act, redeem a security on payment to the secured creditor of the debt or the value of the security as assessed, in a proof of security, by the secured creditor. Subsection 201(1) of the Act provides severe penalties for making any false claim, proof, declaration or statement of account.

FORMULE DE PROCURATION GÉNÉRALE

(alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b) et paragraphe 102(2) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE L'AVIS D'INTENTION DE FAIRE UNE PROPOSITION OU DE LA PROPOSITION
DE :

Construction Drummond Inc. (Nom de la partie débitrice)

Je, _____, de _____
Nom du créancier Nom de la ville

créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme _____, mon fondé de pouvoir à tous égards
dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci étant habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place
(ou n'étant pas habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place).

Daté le _____, à _____

Témoin

Créancier

Nom du créancier qui est une personne morale

Témoin

Par _____
Nom et titre du signataire autorisé

D01916B - Preuve de réclamation_français.dot

GENERAL PROXY

(Paragraphs 51(1) (e) and 66.15(3) (b) and subsection 102(2) of the Act)

IN THE MATTER OF THE NOTICE OF INTENTION TO FILE A PROPOSAL OR PROPOSAL OF:

Construction Drummond Inc. (Name of debtor party)

I, _____, of _____
Name of creditor Name of town or city

a creditor in the above matter, hereby appoint _____, to be my general proxy in the above
matter, except as to the receipt of dividends, with (or without) power to appoint another general proxy in his or her place).

Dated at _____ this _____ day of _____

Witness

Individual creditor

Name of corporate creditor

Witness

Per _____
Name and title of signing officer

D01916B - Preuve de réclamation_anglais.dot